



Charte de l'enfant utilisant le pédibus

Utilisant le pédibus, je m'engage à respecter les consignes suivantes :

- 1) Je respecte les consignes données par l'adulte accompagnateur du groupe.
- 2) Je porte mon gilet jaune et je m'équipe en fonction de la météo.
- 3) J'arrive à l'heure au point d'arrêt du pédibus ; car attention : le pédibus n'attend pas les retardataires !
- 4) Je respecte le code de la route, les consignes de l'accompagnateur et je reste attentif face aux dangers de la rue :
 - Je marche sur les trottoirs,
 - Je traverse sur les passages piétons,
 - Je regarde à gauche et à droite avant de traverser,
 - Je garde les yeux et les oreilles grands ouverts !
- 5) Je veille à garder ma place dans le groupe tout au long du trajet et à former un groupe compact avec les autres enfants en marchant calmement.
- 6) Je suis aimable et poli avec les groupe et l'accompagnateur : je sais dire bonjour, au revoir et merci.

Nom & prénom de l'enfant :

.....

Ecole et classe :

Ligne empruntée :

Date et signature de l'enfant :



Inscription au pédibus (partie parentale)

Je, soussigné(e) M. ou Mme.....
souhaite inscrire mon enfant **pour l'année scolaire 2017-2018.**

J'ai également bien noté que :

- les enfants de maternelles peuvent participer (même en poussette) s'ils sont accompagnés par l'un de leurs parents
- du CP au CM2, les enfants empruntent le pédibus, sans avoir besoin d'être accompagnés par l'un de leurs parents
- à partir de 9 ans seulement, les enfants peuvent attendre seuls à leur arrêt

Nom et prénom de l'enfant :

Adresse de l'enfant :

Téléphone portable père, mère ou autre représentant légal (préciser) :

.....

Ecole et classe :

Mon enfant prendra le pédibus :

Le mercredi

Le vendredi

Sur la ligne de couleur :

Verte (Janaie vers l'école Le Plessis)

Violette (Copernic vers l'école Charles de Gaulle)

Rouge (Brunelière vers l'école Charles de Gaulle)

Bleue (Veronnière vers l'école Charles de Gaulle)

Au départ de l'arrêt nommé :

En inscrivant mon enfant au pédibus, je m'engage à ce qu'il signe et respecte la
« Charte de l'enfant utilisant le pédibus ».

Date et signature du responsable légal :

